CAP 33

Déclaration CFDT

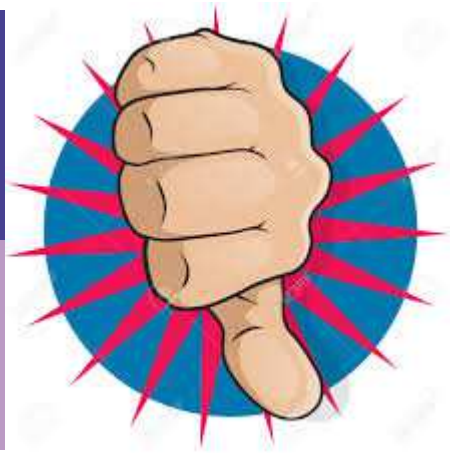

Commission Administrative Paritaire n°33 du 26 avril 2017

Déclaration liminaire CFDT:

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration,
Chers collègues,

Bonjour,

Pour la CFDT, et au nom des agents de ce que vous avez nommée « la filière sociale », il est temps que votre municipalité cesse de se moquer de nous !

Une intersyndicale au CASVP a déposé grève : la délégation a été reçue par la Directrice du CASVP avouant attendre l'avis des élus pour répondre aux revendications… l'absence d'élu à l'audience obligatoire en cas de grève a été justifiée par le fait que la grève n'avait été déposée qu'à la direction du CASVP.

Alors, une intersyndicale Ville de Paris a déposé grève auprès de Mme HIDALGO et n'a été reçue que par la DRH qui a, elle aussi, avoué attendre l'arbitrage des élus !

Vous comprendrez donc que je suis ravie de croiser enfin un élu de cette municipalité pour lui rappeler nos attentes sur la revalorisation du régime indemnitaire des ASE, des SMS et des CSE !

Alors, Monsieur GREGOIRE, à l'heure où votre municipalité cherche à décrocher le label « égalité femme-homme », cessez de nous opposer vos arguments fantaisistes pour nous proposer un ridicule 4% sur 4 ans (moins que l'inflation) !

Non, la Ville n'a pas un budget si contraint puisqu'elle continue à accorder des primes, NBI, promotion et avantages aux filières masculines de la DPSP, de la DPE …

Non, tout cela ne s'explique pas seulement par l'Histoire, comme les Directeurs se plaisent à nous le rappeler de manière récurrente. Les erreurs et injustices de l'Histoire sont réparables : cela vous appartient aujourd'hui !

Je vous remercie ;

Mireille BAKOUZOU

Elue CFDT à la CAP 33